

"Le français c'est une langue  
qu'on ne connaît jamais parfaitement"

Idéologies linguistiques et auto-identifications  
des personnes issues de l'immigration

**Alexei PRIKHODKINE**  
*Université de Lausanne*

Cet article examine l'incidence de la trajectoire sociale des migrants sur la propension de ces derniers à se déclarer francophones. Les résultats montrent que les auto-identifications ne sont pas le fruit du seul bon vouloir des individus: ils tiennent compte de la légitimité de leur positionnement par rapport aux définitions dominantes des catégories sociales. Le discours justifiant la difficulté à se reconnaître en tant que francophone tend à varier selon la génération des migrants. Si l'illégitimité des compétences en français est invoquée par les migrants de la première génération, c'est l'illégitimité sociale qui est mise en avant par ceux de la deuxième génération. Les résultats font apparaître que deux conditions sont nécessaires pour s'affranchir du poids de la définition dominante du terme francophone. La première est d'avoir suivi une trajectoire sociale non entachée de discriminations ethniques. La deuxième est une remise en question par les locuteurs d'un certain nombre de croyances idéologiques pour aboutir à un dépouillement de la notion de langue de connotations ethniques.

This article explores the incidence of social trajectory on the way migrants identify themselves as francophone speakers. Analysis shows that self-identifications are not the sole result of the speakers' willingness: they also depend on their legiti-

macy in relation to the dominant definitions of social categories. The discourse justifying the difficulty to recognize oneself as francophone tends to vary depending on migrants' generation. While illegitimacy of proficiency in French seems to be the main concern of the first generation of migrants, it is social illegitimacy that is highlighted by those of the second generation. Results provide evidence that two conditions are necessary to achieve non-problematic self-identifications. The first is having a social trajectory free of ethnic discrimination. The second is to critically reflect on some ideological beliefs to achieve a concept of language free of ethnic connotations.

#### 1. LE PRESCRIPTIVISME COMME FILTRE DU DISCOURS SUR LES PRATIQUES LINGUISTIQUES

Nul doute que tout linguiste a expérimenté une fois ou l'autre une divergence de points de vue sur le langage et les langues avec les non-linguistes et a constaté une faible appropriation par ces derniers des acquis de la linguistique scientifique<sup>1</sup>. Une des divergences majeures touche à la propriété fondamentale du signe linguistique, à savoir son caractère arbitraire. Ainsi, la croyance que la relation entre signe et signification n'est pas arbitraire, mais naturelle, est largement répandue parmi les non-linguistes (cf. Benveniste, 1966: 52 qui relevait déjà cet état de fait il y a près de 40 ans). Les études récentes en sociolinguistique montrent, en outre, que les locuteurs tendent à interpréter la différenciation linguistique de manière similaire, en réfutant le caractère arbitraire du lien entre signe linguistique et signification sociale. Irvine & Gal (2000: 37-38) ont qualifié d' "iconization" le processus sémiotique qui

---

<sup>1</sup> Ce constat a notamment amené Remi Jolivet à attribuer le qualificatif d' "impopulaire" à la linguistique scientifique (conférence donnée à l'Université de Niamey en février 2005).

transforme la relation entre signe et signification sociale de telle sorte que "les différences linguistiques deviennent des représentations icôniques des contrastes sociaux qu'elles indexent". En d'autres termes, les locuteurs croient qu'une forme linguistique qui véhicule, par exemple, la signification "classe populaire" est intrinsèquement et naturellement liée à cette catégorie sociale.

C'est donc dans l'explication de la variation que se situe la différence entre linguistes et non-linguistes. Si, comme le note Preston (1996: 54-55), pour les linguistes, une forme linguistique acquiert une signification sociale par association à un groupe social, les non-linguistes tendent à rejeter le lien de cause à effet, car ils croient qu'il y a des traits linguistiques objectivement et naturellement corrects ou incorrects. Ainsi, les sujets parlants cherchent à rationaliser l'existence du langage correct par des facteurs internes et par la nature même du langage: l'étymologie, la logique ou la clarté (par ex., Silverstein, 1996; Prikhodkine, 2011). Plus important, la notion même de langue tend à ne correspondre, dans le chef de bien des gens, qu'à sa forme réputée correcte (*i.e.* logique, claire), reléguant les autres faits de variation au rang d'imperfections (Milroy, 2001). Le prescriptivisme – évaluation des formes et des styles linguistiques par rapport à un idéal de langue – est, dès lors, omniprésent dans le discours des sujets parlants sur les pratiques linguistiques.

Nombre d'études montrent que la croyance en l'existence d'une forme correcte et idéale de la langue résulte du processus de standardisation et des idéologies linguistiques légitimant la variété standard (par ex., Bourdieu, 1982; Milroy & Milroy, 1987; Kristiansen & Coupland, 2011; Lippi-Green, 2012). Bien que l'instruction publique et les médias aient joué un rôle clé dans la diffusion – et l'acceptation, selon Haugen (1966) – de cette variété, certains linguistes ont également participé à

l'imposition de ce que Silverstein (1996) a appelé l' "hégémonie du standard", en lui cherchant une légitimation historique ou en la prenant comme seul objet d'analyse (cf. Milroy, 2001 pour une discussion approfondie de ce sujet). L'unification linguistique a été poursuivie avec d'autant plus de régularité qu'elle a coïncidé, dès le 19<sup>e</sup> siècle, avec la construction des États-Nations et le besoin de ces derniers de se doter d'une culture et d'une langue nationale, c'est-à-dire suffisamment différente des autres pour servir de "matrice de l'esprit national" (Hobsbawm, 1992: 105). La création de langues nationales a conduit non seulement à une légitimation de l'idée d'existence de langues bien délimitées et de territoires monolingues, mais également à une essentialisation du lien entre langue et nation/ethnie (par ex., Blommaert, 1999; Heller, 2007).

## 2. PROCESSUS D'IDENTIFICATION

La tendance actuelle dans la dynamique démographique des sociétés occidentales peut être décrite en termes de super-diversité. Cette notion, proposée par Vertovec (2007), rend compte des conséquences du changement de profil de l'immigration à partir des années 1990 et, plus spécifiquement, d'une diversification à la fois sociale et géographique des origines des migrants. Le transnationalisme (Kearney, 1995) est un autre facteur contribuant au changement: les nouvelles technologies de la communication et les moyens de déplacement plus aisés ont permis aux immigrants de maintenir des contacts réguliers avec des membres de leur communauté d'origine. Toutes ces transformations sociales ont abouti à des rapports plus complexes entre langue et ethnicité, complexité qui remet en question la conception traditionnelle de l'identité nationale et le paradigme dominant "une langue, une culture, une nation" (Pujolar, 2007).

Cette dynamique se reflète dans les différentes recherches sur les identités collectives en sciences sociales, qui ont pris un tournant constructiviste insistant sur le caractère contingent des phénomènes identitaires (Surdez, Voegtli & Voutat, 2009). Cependant, ce tournant n'a pas été suivi d'une réflexion critique sur le potentiel analytique de la notion centrale héritée de la tradition essentialiste, à savoir l'identité. Rogers Brubaker (2001) constate ainsi une ambiguïté entre les connotations réifiantes du terme (des "nations" et des "identités" existents) et des nuances constructivistes (l'identité est multiple, instable, construite, négociée, *etc.*). Cette ambiguïté est problématique dans une perspective constructiviste, dans la mesure où, d'une part, malgré la posture adoptée, les chercheurs cautionnent l'existence des identités (en forgeant des catégories d'analyse comme "identité de femme", "identité de père", "identité d'étudiant", *etc.*) et, d'autre part, à cause de la posture adoptée, les chercheurs rejettent de fait l'idée de similitude qu'évoque le sens courant d'identité et qui justifierait son emploi. Ne le jugeant pas indispensable, Brubaker propose de le substituer par une série de termes renvoyant au processus: identification (attribution d'une appartenance à autrui) et auto-identification (production ou incorporation de désignations de soi). Le recours à la notion d'identification possède au moins deux avantages. D'un côté, impliquant un processus et une activité, elle est sujette à variation en fonction du contexte, ce qui évacue les connotations réifiantes du terme "identité". De l'autre, elle articule un lien et une interaction entre les deux dimensions, en postulant, par exemple, le poids des attributions externes dans la définition de soi<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Cf. Dubar (1996: 113-114), qui parle de la nécessité d'une analyse conjointe des

### 3. AUTO-IDENTIFICATIONS LINGUISTIQUES

En sociolinguistique, la notion de *style* permet de rendre compte du caractère variable des processus d'identification. Le style, pouvant être défini comme "une manière de faire quelque chose" (Coupland, 2007) et faisant partie d' "un système de distinction" (Irvine & Gal, 2000), est constitué d'un ensemble de pratiques linguistiques dont la signification sociale se cristallise en fonction de la dynamique sociale et du besoin de certains groupes de se distinguer des autres dans l'espace social. A cet égard, Coupland (2007: 23-24) parle de la signification sociale des variantes linguistiques en termes de potentiel qui peut être activé, validé ou remis en question (voir aussi Eckert, 2000, sur le processus du bricolage). Ainsi, un élément linguistique peut apparaître dans différents styles, véhiculant des sens différents. Si la dimension d'identification a été relativement souvent abordée dans la recherche scrutant les pratiques linguistiques et l'ethnicité, peu d'études ont, en revanche, porté sur le discours des immigrants à propos de leurs propres pratiques et de leurs positionnements identitaires.

Les résultats des recherches dans ce domaine amènent à dresser quelques constats généraux. D'une part, les orientations identitaires des personnes issues de l'immigration ne sauraient être décrites de manière déterministe: la durée du séjour dans le pays d'accueil ne détermine pas automatiquement la perte des langues d'origine, qui, à leur tour, ne peuvent plus être considérées comme des emblèmes identitaires par défaut (May, 2005). D'autre part, les positionnements identitaires et l'investissement de valeurs symboliques de telle ou telle langue ne résultent pas uniquement de choix subjectifs de locuteurs rationnels qui se

---

processus d'attribution externe de l'identité et d'incorporation de l'identité par l'individu.

définiraient, par exemple, comme membres d'un groupe social dominant pour augmenter leurs chances de mobilité sociale (Hambye & Siroux, 2007). Hambye & Siroux (2007: 226) rappellent, à cet égard, que "les processus de construction identitaire ne sont pas exempts de toute contrainte: l'identité se construit et se déconstruit d'après des *orientations identitaires*, mais en fonction de *ressources sociales* inégalement distribuées". Si plusieurs études démontrent le rôle de la trajectoire sociale<sup>3</sup> – qui conditionne la disponibilité des ressources sociales – sur les auto-identifications des immigrants (Verhoeven, 2005; Forlot, 2010), d'autres recherches indiquent que les ressources sociales ne sont pas toujours suffisantes pour qu'une identification – pourtant subjectivement désirable – soit intériorisée par l'individu. C'est ainsi, par exemple, que la recherche de Lucchini, Hambye, Forlot & Delcourt (2008) menée en Belgique montre que les personnes issues de l'immigration hésitent à s'identifier aux francophones, cette dernière catégorie étant perçue comme ethnopolitique et tendant à subsumer des Belges "de souche" et des francophones "de naissance". L'étude de Gluszek & Dovidio (2010) indique, par ailleurs, que le déficit d'appartenance à la société d'accueil est d'autant plus fort que la perception de la stigmatisation liée aux traits exolingues (accent) est marquée. Ces exemples démontrent également les limites de l'agentivité dans le processus d'auto-désignation: les individus évaluent la légitimité de leur inclusion dans une catégorie sociale eu égard à la définition dominante de celle-ci.

---

<sup>3</sup> Une trajectoire peut être définie comme "un modèle de stabilité et de changements à long terme". Elle décrit les mouvements et développements qui concernent de larges sections d'existence ou même, dans sa version maximale, la totalité de la vie (Sapin, Spini & Widmer, 2007: 32).

Si ces travaux ont contribué à une meilleure connaissance des mécanismes d'auto-identification, d'autres recherches sont nécessaires pour comprendre quel type de trajectoire sociale favorise, dans le contexte migratoire, la perception d'être un locuteur légitime de la langue dominante. L'étude exploratoire menée en Suisse romande et dont les résultats sont présentés dans les pages qui suivent avait précisément pour objectif d'investiguer l'incidence de l'histoire migratoire des individus sur leur propension à se déclarer francophones. Il s'agit plus précisément de voir comment les personnes de première et de deuxième générations se positionnent par rapport au discours idéologique sur le français.

#### 4. CONTOURS DE L'ENQUÊTE

Cette étude exploratoire se fonde sur une série d'entretiens semi-directifs menés au printemps 2012 dans le canton de Vaud<sup>4</sup>. Au lieu de viser une population large et des situations migratoires variées, l'échantillon a été constitué uniquement de personnes de première et de deuxième générations relevant de deux ensembles géographiques: le Portugal et les pays d'Ex-Yougoslavie.

Le choix de retenir la génération comme indicateur de base de la trajectoire sociale des migrants est fondé par une série de recherches antérieures mettant au jour un profil distinct de ces deux sous-groupes d'immigrants en ce qui concerne leur capital économique et linguistique. Pour ce qui est de la Suisse, l'étude de Fibbi, Lerch & Wanner (2007) indique que, d'une part, les jeunes de la deuxième génération font preuve d'une

---

<sup>4</sup> Les entretiens ont été réalisés et transcrits par les étudiants du séminaire "Attitudes et représentations linguistiques" dirigé par l'auteur. Préalablement formés à la conduite de ce type d'investigations, les enquêteurs ont suivi le même guide d'entretien.

meilleure performance scolaire et s'engagent plus souvent dans le cursus de l'enseignement tertiaire et que, d'autre part, ils ont un statut socio-professionnel plus élevé et font moins d'expériences de chômage que les immigrants de première génération (cf. aussi Bolzman, Fibbi & Vial, 2003). Concernant les aspects linguistiques, de nombreux ouvrages notent une assimilation plus importante et un affaiblissement de compétences en langues d'origine chez les personnes de deuxième génération (par ex., Fishman, 1966; Lüdi & Py, 1986; Portes & Hao, 1998).

Si la variable "génération" constitue un critère de base pour la constitution de notre échantillon, elle n'est pas pour autant envisagée de manière holistique. Plusieurs études témoignent, en effet, de l'hétérogénéité de cette catégorie, qui peut notamment s'expliquer par la prise en compte d'autres facteurs de la trajectoire sociale, tels l'origine des deux parents, l'âge d'arrivée dans le pays d'accueil, la naturalisation ou encore le parcours socio-professionnel (cf. Rumbaut, 2007 pour une synthèse). Compte tenu de ces facteurs, nous entendons par première génération les individus arrivés en Suisse romande après le début de la scolarité secondaire (i.e. après l'âge de 11 ans). Par conséquent, les personnes nées en Suisse romande ou arrivées avant l'âge de 12 ans relèvent de la deuxième génération. Quelle que soit leur génération, les informateurs ont été interrogés au sujet de leur parcours socio-professionnel et de leur intégration institutionnelle (i.e. naturalisation).

Pour ce qui concerne le choix des origines, plusieurs raisons expliquent notre décision: d'abord, les ressortissants de ces pays comptent parmi les résidents étrangers les plus nombreux dans le canton de Vaud, après les immigrants d'origine

française et italienne<sup>5</sup>. Ensuite, l'immigration en provenance de ces Etats se situe grosso modo à la même période, c'est-à-dire dès les années 1990. Enfin, les ressortissants de ces pays constituent deux groupes d'immigrants bien distincts quant au traitement discriminatoire subi sur le marché de l'emploi helvétique. En effet, si les personnes d'origine portugaise connaissent à peu près les mêmes chances d'employabilité que les Suisses de naissance, les ressortissants d'Ex-Yougoslavie sont clairement désavantagés sur le marché du travail (Fibbi, Bülent & Piguet, 2003; Fibbi *et al.*, 2007). L'origine de l'informateur a été déterminée en fonction de celle de ses parents. A cet égard, nous avons veillé à ce que les deux parents soient originaires du même pays.

La répartition des informateurs en fonction des critères retenus est présentée dans le tableau 1. L'échantillon compte un peu plus de femmes (douze) que d'hommes (huit). Enfin, l'âge moyen des informateurs est de 35.2 ans (écart-type 10.827), le plus âgé ayant 55 ans, le moins âgé – 24 ans.

	Portugal	Ex-Yougoslavie	Total
<b>1<sup>e</sup> génération</b>	6	3	9
<b>2<sup>e</sup> génération</b>	7	4	11

Tableau 1. Echantillon

Le guide d'entretien comprenait des questions portant sur plusieurs thématiques (par ex., usages déclarés des langues, valeurs attribuées aux langues, perception des préjugés et des discriminations). Sont présentés dans cet article uniquement

<sup>5</sup> Selon le Service des statistiques du canton de Vaud (SCRIS), les Portugais constituaient, fin 2011, le groupe le plus nombreux de résidents étrangers, tandis que les ressortissants d'Ex-Yougoslavie se situaient en quatrième place, derrière les Français et les Italiens (source: [http://www.scris.vd.ch/Data\\_Dir/ElementsDir/7405/1/F/Partie%201\\_Pop%20residante%202011.pdf](http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/7405/1/F/Partie%201_Pop%20residante%202011.pdf), consulté le 15.01.2013).

les résultats relatifs au sentiment d'appropriation du français et aux auto-identifications des informateurs comme francophones.

## 5. IDENTIFICATIONS NÉGATIVES

### 5.1. CONDAMNÉS À APPRENDRE

Les personnes qui ne se reconnaissent pas comme des locuteurs francophones de plein droit relèvent surtout de la première génération. Parmi les raisons qu'ils avancent figure, en premier lieu, un manque de scolarisation en français, dont les effets se font sentir principalement dans la maîtrise de l'orthographe. Cette lacune apparaît comme une barrière infranchissable (et conscientisée), quand bien même, par exemple, la locutrice lusophone de l'extrait 1 évalue positivement ses compétences en français. Cette perception illustre un des postulats fondamentaux de l'idéologie linguistique: les locuteurs ne peuvent pas pleinement acquérir eux-mêmes des compétences dans une langue, en l'absence d'une formation formelle dispensée par l'école, c'est-à-dire par l'autorité qui a un accès privilégié à la variété standard (Milroy, 2001: 537).

**Extrait 1<sup>6</sup>:** Portugal, femme, 1<sup>e</sup> gén., infirmière, 51 ans, en Suisse depuis 30 ans

ah c'est difficile // je pourrais l'être hein / puisque je n'ai pas beaucoup de problèmes avec la langue mais / c'est vrai c'est vrai / mais bon je n'ai pas appris à l'école mais l'école comme deuxième langue tu vois // je n'ai pas je ne suis pas née petite ici / pas été petite ici / je suis venue à l'âge de 22 ans donc // ah oui c'est difficile hein // mais je pourrais l'être / francophone / c'est vrai // ouais ça fait réfléchir toutes ces questions

**Extrait 2:** Serbie, femme, 1<sup>e</sup> gén., infirmière, 50 ans, en Suisse depuis 30 ans

par exemple moi l'écriture / j'ai de la peine à écrire en français / lire ça va / parler tout ça mais écriture pour moi ça ne va pas

**Extrait 3:** Portugal, femme, 1<sup>e</sup> gén., gérante de magasin, 31 ans, en Suisse depuis 10 ans

non non parce que moi je suis portugaise donc voilà j'habite en Suisse c'est un pays où on parle le français donc je pourrais dire / mais c'est pas euh juste ma langue maternelle c'est pas le français c'est le portugais / mais peut être je serais francophone parce que je parle le français // je ne suis pas sûre honnêtement

Dans ce dernier extrait, on voit bien une confrontation entre diverses significations possibles de "francophone": d'une part, une personne communiquant en français et résidant dans un pays où l'on parle français et, d'autre part, un locuteur ayant le français pour langue première. Tout en la questionnant, l'informatrice semble se ranger derrière cette dernière

---

<sup>6</sup> Le mode de présentation des transcriptions s'inspire de celui adopté par Lucchini *et al.* (2008: 12). Concrètement, l'accent étant porté sur le contenu, les transcriptions ont été simplifiées (par ex., suppression de chevauchements et de certaines répétitions) sans altérer toutefois les termes employés par les enquêtés. Enfin, la transcription respecte l'orthographe standard et ne tient pas compte de la prononciation effective des locuteurs.

conception, qui essentialise la compétence linguistique et qui rend impossible une appropriation progressive d'une langue.

Cette idée peut être illustrée plus concrètement par les propos d'une autre locutrice (extrait 4), qui – bien qu'enseignante et diplômée en langue et littérature françaises – ne se considère pas non plus comme francophone. Avouant ne pas avoir pris "le dernier bastion" – savoir compter en français –, elle témoigne de la croyance dans la nature "transcendentale" de la langue (Milroy & Milroy, 1987), dont l'idéal serait si complexe et si difficile à atteindre même pour les locuteurs natifs. Faisant partie du processus de subordination linguistique (Lippi-Green, 2012), la mystification de la langue semble d'autant plus forte que les personnes qui la professent sont, en même temps, des agents certifiés pour faire autorité en matière linguistique. Ainsi, au plus près, par leur fonction, de cet idéal et victimes eux-mêmes du discours de mystification, ils sont amenés, tel Sisyphe, à faire un travail interminable visant à maîtriser des espaces encore inconnus et insoupçonnés de la langue.

**Extrait 4:** Portugal, femme, 1<sup>e</sup> gén., enseignante, 29 ans, en Suisse depuis 5 ans

voilà les gens me disent que si / et moi je rigole plusieurs fois vis-à-vis de ça / je me suis dit que le jour que je commence à compter en français je serai francophone // ça veut dire que euh je rêve en français parce que moi je parle quand je rêve alors mon mari me dit que je rêve en français euh mais quand je fais les calculs je fais tout le temps en portugais dans ma tête / alors je me dis que le jour que les calculs ils viendront en français peut-être je serai comme francophone // là je n'arrive pas encore

## 5.2. LIMITES DE L'AGENTIVITÉ

Le sentiment de ne pas être francophone n'est cependant pas seulement exprimé par les informateurs de la première génération. C'est aussi le cas d'une petite minorité (deux sur onze) de personnes relevant de la deuxième génération. Les raisons invoquées par ces dernières diffèrent toutefois de celles rapportées précédemment. En effet, la difficulté de se définir comme francophone ne semble pas provenir uniquement d'un sentiment de manque de compétences linguistiques, mais aussi de celui d'illégitimité de leur inclusion dans cette catégorie en regard des réactions des sujets parlants autochtones. Ainsi, les deux locutrices ne se considèrent pas en droit de juger elles-mêmes de leur conformité à la définition de francophone et se réfèrent à l'avis des locuteurs légitimes. A cet égard, les deux extraits ci-après (extraits 5 et 6) sont éclairants sur les limites de l'agentivité dans les processus d'identification et de la conscience de ces limites exprimée par les locutrices: l'auto-identification est étroitement liée aux identifications externes. L'extrait 6 en est l'exemple le plus frappant, dans la mesure où, pendant l'entretien, l'informatrice appelle la propriétaire du salon de coiffure et son employeuse – une Romande de "souche" – pour lui demander d'apporter son expertise.

**Extrait 5:** Kosovo, femme, 2<sup>e</sup> gén., aide-soignante, 33 ans, en Suisse depuis 22 ans

pas entièrement parce que je n'arriverais pas à me juger moi-même / pour me dire est-ce que c'est sûr que je suis / peut-être si quelqu'un me dirait je dirais différemment mais en tout cas si je dis moi-même c'est / je me sentirais pas très très à l'aise (rires)

**Extrait 6**<sup>7</sup>: Kosovo, femme, 2<sup>e</sup> gén., coiffeuse, 24 ans, en Suisse depuis 13 ans  
P (arrive): dis-moi  
E: non non mais il n'y a pas de soucis / ça va très bien tes réponses il n'y a pas de  
I: parce que je ne me sens pas vraiment  
P: tu te sens plus francophone ou albanaise / enfin kosovare  
I: je suis entre les deux (rire)  
P: les deux ouais  
I: tu dirais quoi toi  
P: moi je dirais que toi tu n'es pas vraiment intégrée avec les francophones parce que tu n'as pas euh la même culture euh depuis toute petite / de la musique de tout ça / mais pour des trucs euh tu te sens franchement aussi euh par rapport à ton pays / tu trouves qu'ils sont un peu arriérés par rapport à toi / donc elle est vraiment entre les deux quoi  
E: d'accord  
[...]  
P: c'est une question de ça / c'est une question de euh en fait si tu avais plusieurs membres de ta famille qui seraient plus francophones je pense que tu parlerais plus facilement le français / de toute façon elle parle le français toute la journée  
E: d'accord ok merci

Ce dernier extrait est intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord, la propriétaire du salon de coiffure ne remet à aucun moment en question sa légitimité et son habilitation à apporter une expertise dans l'assignation d'une appartenance à notre informatrice. Cette posture est d'autant plus claire qu'elle s'adresse directement à l'enquêtrice, en nommant son

---

<sup>7</sup> Les abréviations des intervenantes se lisent comme suit: E – enquêtrice, I – informatrice, P – propriétaire du salon de coiffure et l'employeur de l'informatrice.

employée à la troisième personne. Ensuite, on peut noter une compréhension différente des appartenances plurielles. Pour l'employeuse – Suisse de "souche" et francophone de naissance –, "entre les deux" a une connotation négative: on n'appartient pleinement ni à une communauté, ni à l'autre. Or, notre informatrice semble vouloir exprimer plutôt une volonté d'appartenance double, non exclusive. Ce positionnement ressort explicitement plus loin dans l'entretien, lorsque la locutrice dit être attachée autant à la culture suisse qu'à celle de son pays d'origine.

Enfin, il apparaît que la signification de francophone dépasse, dans cet extrait, le cadre proprement linguistique. Être francophone en Suisse romande, ce n'est pas seulement parler français, c'est aussi s'approprier la culture de la société d'accueil. À cet égard, l'usage du terme "intégrer" est significatif, dans la mesure où il s'agit précisément d'assimilation des valeurs et des traditions locales, celles des Suisses de "souche", que les "francophones" représentent, dans cet extrait, de manière métonymique. Cette manière de parler au nom des francophones relève de ce que Billig (1995: 88) appelle la "syntax of hegemony", une manifestation discursive de l'idéologie nationaliste au travers de laquelle une partie revendique le fait de représenter l'ensemble. Il est intéressant de noter que l'association du terme francophone à une ethnicité particulière se reflète dans la conception biologique de l'acquisition de la compétence francophone: celle-ci ne serait ainsi possible que par filiation.

## 6. IDENTIFICATIONS POSITIVES

### 6.1. FRANCOPHONE OU RIEN

Presque tous les informateurs relevant de la deuxième génération (neuf sur onze) se déclarent francophones. Cependant, les identifications d'une partie de ceux-ci peuvent être

caractérisées comme problématiques, dans la mesure où ces personnes éprouvent le sentiment que la légitimité de leur identification est remise en question. Ce sentiment semble provenir des représentations qui leur sont renvoyées et qui conçoivent la qualité de francophone assortie de traits ethniques et culturels (cf. à ce propos § 5.2 plus haut, ainsi que Lucchini *et al.*, 2008: 83-85). De ce fait et malgré l'absence de marques linguistiques exogènes, ces informateurs prennent conscience que d'autres marques d'altérité – non verbales – continuent de signifier leur affiliation à une autre culture. L'extrait 7 est éclairant à cet égard.

**Extrait 7:** Portugal, homme, 2<sup>e</sup> gén., photographe, 29 ans, en Suisse depuis 18 ans

je pense que parfois les gens quand il savent / quand ils connaissent tes origines / ils te prennent pour quelqu'un que tu n'es pas / ils te collent une étiquette // moi ça m'est déjà arrivé // il y a des gens qui se font une idée de moi du moment qu'ils savent que je suis portugais / ils se font une idée de ton histoire et de tes parents / ils font forcément le ménage

Il est intéressant de noter que de telles catégorisations ne sont pas sans conséquences sur l'appréciation de la variation linguistique. Illustrant le mécanisme de "reverse linguistic stereotyping" (Rubin, 1992; Prikhodkine & Correia Saavedra, à paraître), les verbatims ci-dessous montrent que la projection d'une appartenance ethnique minoritaire sur la parole fait apparaître celle-ci comme empreinte de traces linguistiques exogènes (communément appelées "accent étranger"). La réaction de la locutrice de l'extrait 9 est révélatrice: elle considère que la qualité même de son français est atteinte par des soupçons d'accent. En refusant toute idée d'accent étranger, elle rend compte aussi de sa conception du bilinguisme en tant que pratique parallèle de deux langues sans que celles-ci ne se mélangent (ou du bilinguisme sur le mode

monolingue, selon la terminologie de Grosjean, 2008; cf. aussi Steffen, 2013 pour une synthèse)

**Extrait 8:** Portugal, homme, 2<sup>e</sup> gén., photographe, 29 ans, en Suisse depuis 18 ans

parce qu'on parlait du fait que je suis portugais / du coup ils / parce que la plupart des fois ce qui revient c'est que "Ah ben c'est drôle t'as pas d'accent" // mais par contre deux trois fois ben suite à ça les gens me disent "ah oui mais c'est vrai que ça s'entend un peu"

**Extrait 9:** Serbie, femme, 2<sup>e</sup> gén., enseignante, 25 ans, en Suisse depuis 14 ans

et la nana le matin dans le train / j'entends la même fille: "oui mais la fille elle avait justement / on sentait qu'elle avait un accent de l'est" bon d'accord / merci / je me suis sentie vexée à ce moment étant donné que j'ai l'impression que je n'ai pas cet accent // même dans ma langue maternelle je n'arrive pas à prononcer le "R" comme il faut / je le prononce à la française quasiment / donc qu'on me dise que j'ai un accent de l'est je trouve que non / je ne trouve pas

La tension qui résulte de la difficulté de conjuguer plusieurs affiliations – se sentir francophone tout en étant lusophone, albanophone, *etc.* – se traduit par un sentiment de déficit de compétence en français. Si, en ce qui concerne l'idée de la nature "transcendantale" de la langue, les extraits ci-dessous rappellent les propos exprimés par les personnes de la première génération (cf. § 5.1), ils s'en distinguent par l'introduction de la comparaison avec les locuteurs suisses ("de naissance"). C'est tout naturellement, en effet, que les individus de la deuxième génération – qui ont fait leurs études en Suisse romande et qui peuvent prétendre aux mêmes postes de travail – se comparent aux personnes leur ressemblant sur le plan du parcours socio-professionnel. Cette comparaison semble de toute évidence être en défaveur des informateurs: ces derniers disent devoir constamment faire leurs preuves, compenser des soupçons d'incompétence linguistique. C'est donc bien le conflit entre le sentiment d'avoir rempli les conditions pour être traités comme des francophones – ne pas

avoir d'accent, avoir fait leurs écoles en Suisse – et le sentiment d'être perçus comme des francophones "pas comme les autres" – à travers des indicateurs non-verbaux – qui est générateur, pour ces locuteurs, d'insécurité linguistique (Francard, 1993; Singy, 1996).

**Extrait 10:** Serbie, femme, 2<sup>e</sup> gén., enseignante, 25 ans, en Suisse depuis 14 ans

I: quand je dois faire des corrections d'orthographe il ne faut pas que j'utilise un dictionnaire devant un élève à qui je donne le cours / que je dois pouvoir lui expliquer certaines expressions certains mots il faut que je puisse le faire de tête / donc du coup je suis obligée quasiment de lire un dico // un dico par jour pourquoi pas

E: d'accord // pour prouver à l'élève

I: pour prouver que je maîtrise le français oui

**Extrait 11:** Portugal, homme, 2<sup>e</sup> gén., photographe, 29 ans, en Suisse depuis 18 ans

je sens qu'il y a des gens qui sont beaucoup plus à l'aise que moi en français [...] peut-être que c'est juste moi qui parle comme ça et qui ai du mal avec mes idées [...] oui moi-même je parle mal le français (rire) / je crois // mais je crois qu'on parle tous mal le français déjà (rire) // je pense que même les suisses peuvent très mal parler le français

**Extrait 12:** Kosovo, femme, 2<sup>e</sup> gén., enseignante, 25 ans, en Suisse depuis 19 ans

le français c'est une langue qu'on ne connaît jamais parfaitement / donc de toute façon ben on a toujours besoin d'apprendre plus / ou bien il y a quelque chose que nous on ne connaît pas / personne ne connaît tout le dictionnaire hein // mais je ne me sens pas inférieure

En signifiant la position des individus dans l'espace social, les auto-identifications sont à la fois créatrices et révélatrices des frontières sociales (Bourdieu, 1997: 279). Produits de luttes de classement – dont l'enjeu majeur est la valeur des individus

classés dans telle ou telle catégorie –, les frontières sociales sont sujettes à une redéfinition constante en ce qui concerne une de leurs fonctions principales, à savoir la délimitation des contours de groupes. Dans le contexte de notre étude et compte tenu de la signification ethnique de la catégorie "francophone", se déclarer francophone relève, pour ces informateurs, d'une transgression symbolique de la frontière sociale. Cependant, l'effet libérateur, selon Bourdieu, que l'on pourrait au minimum attendre d'un tel discours ne se produit pas, dans la mesure où la transgression ne s'accompagne pas d'une remise en question critique du principe même de la division des groupes. Bien au contraire, comme le montre l'extrait 13, on peut être amené, sous l'effet de la stigmatisation, à vouloir confirmer ce principe, en essayant de rendre invisible toute trace d'altérité.

**Extrait 13:** Serbie, femme, 2<sup>e</sup> gén., enseignante, 25 ans, en Suisse depuis 14 ans

peut-être qu'il faudrait aussi que je change de nom // mais à ce moment je deviendrais quoi /c'est dur / de marc / oui je deviendrais de marc / oui ou bien de marco étant donné que mon nom en serbe signifie "les enfants de marco" // alors en suisse je deviendrais de marc // ouais pourquoi pas / non mais ça sonne assez joli en plus

## 6.2. IDENTIFICATIONS PLURIELLES

Parmi les informateurs qui se déclarent francophones, une partie présente des positionnements identitaires que l'on peut qualifier de sereins. Ces derniers sont caractérisés par deux types de discours. Tout d'abord, on voit une thématisation d'appartenance plurielle, dont les composantes sont perçues sur un mode non pas dichotomique, mais hybride. C'est ainsi que le locuteur de l'extrait 14 se définit comme luso-francophone et refuse la perception faisant des catégories sociales des ensembles clairement délimités.

**Extrait 14:** Portugal, homme, 2<sup>e</sup> gén., enseignant, 26 ans, en Suisse depuis 20 ans

E: ok est-ce que tu te considères comme francophone

I: oui / à moitié

E: c'est quoi l'autre moitié

I: eh ben lusophone / je dirais mais je sais pas si c'est possible // c'est à réfléchir / je ne sais pas si ça existe luso-francophone / peut-être / je ne sais pas [...] je pars de l'idée que où qu'on soit ça devrait être à tout le monde, on devrait être tous mélangés

L'autre type de discours se situe dans le prolongement du premier, mais va plus loin en ce qui concerne la critique de l'essentialisme linguistique. Tout se passe en effet comme si, pour assumer une auto-identification plurielle, les locuteurs doivent déconstruire le paradigme dans lequel la langue est une représentation métonymique de la nation. Dans cette perspective, la notion même de langue est dépouillée de ses connotations ethniques, ce qui permet de s'affranchir de la définition dominante des catégories sociales. Dans l'extrait 15, par exemple, l'informateur ne considère pas la langue comme un facteur d'attachement culturel, ce rôle étant dévolu à d'autres formes de socialisation (le vécu, les souvenirs). Pour sa part, la locutrice de l'extrait 16 n'adhère pas à l'association, fréquente selon elle, entre langue, territoire et individus qui y résident.

**Extrait 15:** Portugal, homme, 2<sup>e</sup> gén., mécanicien, 27 ans, en Suisse depuis 23 ans

E: donc pour toi / est-ce que c'est important de parler la langue pour se sentir attaché à une culture?

I: non je ne pense pas / je dirais plutôt ce que tu as vécu // moi je ne parlerais pas le portugais mais c'est mes souvenirs qui me tiennent quoi / je ne sais pas comment m'expliquer

**Extrait 16:** Portugal, femme, 2<sup>e</sup> gén., chercheuse, 26 ans, en Suisse depuis 25 ans

I: quand j'entends / un romand / pour moi c'est un peu un petit côté revendicatif / un peu identitaire en fait / ce n'est pas ce que moi je considère / comment je perçois le mot en fait // donc ouais quand j'entends ouais / c'est des romands / pour moi ça a un côté un petit peu identitaire puisqu'il est par rapport à la langue [...]

E: et donc à ton avis pour être romand / est-ce que c'est important euh d'être francophone justement

I: non pour moi c'est vraiment un truc d'établissement quoi / tu vois / non alors non / je ne crois pas

Il est intéressant de noter que tous les informateurs présentant des positionnements sereins sont des personnes issues de l'immigration portugaise. L'échantillon réduit de locuteurs interrogés pourrait expliquer l'absence d'informateurs originaires d'Ex-Yougoslavie. Deux considérations permettent cependant de ne pas retenir cette seule explication. D'une part, il convient de souligner la consistance des données: les répondants originaires d'Ex-Yougoslavie affichent le plus souvent des positionnements diamétralement opposés à ceux exprimés par les locuteurs issus du Portugal. D'autre part, si ces derniers disent ne pas être victimes de préjugés ethniques, les premiers font généralement état de l'existence de pratiques discriminatoires à leur encontre. Il est, dès lors, probable que l'expérience vécue ou rapportée de discriminations envers les membres de leur groupe puisse expliquer, du moins partiellement, des identifications problématiques de la part des locuteurs originaires d'Ex-Yougoslavie.

## 7. DISCUSSION

Les résultats présentés montrent, tout d'abord, que se reconnaître en tant que locuteur francophone n'a rien d'évident pour les informateurs ayant participé à notre étude. La majorité des informateurs éprouvent de la difficulté à se

déclarer francophones ou à se considérer comme des locuteurs francophones de plein droit. A cet égard, la génération – ou l'âge d'arrivée en Suisse – des migrants semble déterminer les positionnements identitaires de ces derniers ainsi que la nature des arguments justifiant ces positionnements. C'est ainsi que les personnes relevant de la première génération sont très peu enclines à se considérer comme francophones, quand bien même elles communiquent en français et sont amenées professionnellement à intervenir sur le marché linguistique officiel (Bourdieu, 1982). Quelle que soit la durée de leur séjour en Suisse romande, les informateurs relevant de la première génération justifient ce positionnement par l'illégitimité de leurs compétences en français. Le jugement d'illégitimité linguistique est basé essentiellement sur la croyance – centrale dans le discours idéologique sur la langue standard (cf. Francard, 1993; Milroy, 2001) – voulant que la compétence légitime ne puisse être acquise que dans le cadre scolaire.

Contrairement aux migrants de la première génération, ceux de la deuxième apportent d'autres arguments qui mettent en exergue non pas le niveau de leur compétences linguistiques, mais leur manque de légitimité sociale. En effet, la qualité de francophone dépasse, dans les propos de ces informateurs, la compétence purement linguistique pour être assortie de traits ethniques et culturels. En d'autres termes, pour se sentir francophone, il ne suffit pas d'avoir un "bon accent" (ou ne pas avoir d' "accent étranger") et d'avoir un passeport suisse, il faut encore être reconnu comme un locuteur romand de plein droit, c'est-à-dire comme similaire ethniquement et culturellement aux locuteurs romands "de souche" (cf. Lucchini *et al.*, 2008 pour des constats similaires en Belgique francophone).

Ce résultat peut témoigner de l'écart – amplifié en Europe par les flux migratoires des dernières décennies – entre nation et état ou entre nationalité culturelle et citoyenneté légale

(Brubaker, 2010). Cet écart rend compte des situations où l'on peut devenir citoyen d'un Etat, sans être admis dans la catégorie des nationaux. Dans le but de combler cet écart, la politique d'intégration dans un Etat-Nation a tendance, selon Brubaker (2010), à prendre un tour de plus en plus assimilationniste, partant de l'idée que les migrants doivent d'abord devenir membres de la nation avant de pouvoir revendiquer l'adhésion à la citoyenneté. L'accent mis sur la langue dans les politiques d'intégration en Europe (cf. Hogan-Brun, Mar-Molinero & Stevenson, 2009) peut en témoigner, dans la mesure où la langue, comme cela a été démontré sur d'autres terrains, opère comme une représentation métonymique de la culture et de la société locale (par ex., Milani, 2008). Cependant, si on peut apprendre une langue et adhérer à la culture dominante, on ne peut pas entièrement adhérer – ne serait-ce qu'à cause des signes extérieurs d'altérité – à une autre dimension de la nation en tant que communauté imaginée (Anderson, 1991), c'est-à-dire à l'ethnicité, elle aussi, à l'instar de la langue et de la culture, représentée comme homogène.

Nos résultats montrent un décalage entre le sentiment d'avoir rempli les conditions pour être traités comme des francophones – ne pas avoir d'accent, avoir fait ses écoles en Suisse – et le sentiment d'être perçus comme des francophones "pas comme les autres". Ce décalage illustre un conflit plus large entre le capital culturel et le capital économique en possession des personnes issues de l'immigration. A cet égard, Fibbi *et al.* (2007) montrent que si les descendants de migrants non européens (par ex., Ex-Yougoslavie, Turquie) font tout aussi bien, sinon mieux, que les Suisses de naissance pour ce qui a trait aux résultats scolaires au niveau tertiaire, ils n'arrivent pas tout à fait à faire fructifier ce capital sur le marché du travail, pour des raisons liées en bonne partie aux pratiques discriminatoires. Ce constat converge avec nos observations: ce sont en grande partie les originaires d'Ex-Yougoslavie – conscients de l'existence de préjugés envers

leur groupe social et ayant rapporté des cas de discriminations – qui éprouvent le sentiment que la légitimité de leur identification en tant que francophone est remise en question.

Une des révélations de cette étude concerne les conséquences du décalage entre légitimité linguistique et sociale. Plusieurs informateurs de la deuxième génération qui se déclaraient francophones sans toutefois se sentir reconnus comme tels de plein droit, disaient mettre en doute leurs compétences en français, éprouver le besoin de confirmer celles-ci en présence de locuteurs légitimes. La notion de menace de stéréotype développée en psychologie sociale (Steele & Aronson, 1995; cf. aussi Provost, Yzerbyt, Corneille, Désert & Francard, 2003 pour son application en linguistique) permet de rendre compte de ce genre de comportements. Cette notion renvoie à l'appréhension – que peuvent ressentir les personnes conscientes du stéréotype négatif à l'encontre des membres de leur groupe – de confirmer ce stéréotype au niveau des comportements. Dans les situations où le stéréotype négatif est rendu saillant, cette appréhension peut amener les locuteurs à confirmer effectivement des attentes négatives à leur encontre par une baisse, par exemple, de leur performance linguistique. Notre étude suggère qu'un programme de recherche fécond devrait résulter de l'examen des manifestations concrètes de cette appréhension des locuteurs de la deuxième génération d'être perçus comme des francophones non natifs s'exprimant avec un accent et ne maîtrisant pas le français.

## 10. CONCLUSION

Cet article montre l'incidence de la trajectoire sociale des migrants sur leurs positionnements identitaires et le rapport à leurs propres compétences en français. Deux constats se dessinent: d'une part, l'appartenance à une génération d'immigration et l'origine ethnique considérées de manière indépendante ne sauraient expliquer les attitudes et les choix des informateurs. Nos résultats montrent, en effet, une complexité qui ne peut être interprétée que par un seul facteur. D'autre part, les positionnements des individus interrogés ne sont pas le fruit de leur seul bon vouloir. Nos résultats montrent bien le poids qu'ont les définitions dominantes de certaines catégories de division du monde social – tels *francophone*, *romand*, *nation*, *accent* – sur les auto-identifications des personnes issues de l'immigration. Cette observation va dans le sens des réserves émises par des sociologues, qui voient un risque de relativisme politique inhérent à certaines approches constructivistes des processus identitaires, dont le danger consiste à considérer que "puisque tout est "socialement construit", rien n'est essentiel, inévitable, tout est déconstruisible, révisable" (Avanza & Laferté, 2005: 137).

Cette étude montre que peu d'informateurs réussissent à s'affranchir du poids de ces catégories et à conjuguer sereinement plusieurs affiliations (se sentir francophone tout en étant lusophone, par exemple). Deux conditions semblent nécessaires à la prise en charge d'identifications plurielles. D'abord, ce type de positionnements n'est exprimé que par les locuteurs de la deuxième génération d'origine portugaise, c'est-à-dire par les individus qui, contrairement aux originaires d'Ex-Yougoslavie, ne subissent plus de traitement discriminatoire dans la société suisse (Fibbi *et al.*, 2007). L'autre condition – et c'est là un des résultats les plus intéressants de cette recherche – est une remise en question par les informateurs d'un certain nombre de croyances idéologiques – comme l'essentialisme linguistique – qui sont à la base du paradigme

dans lequel la langue est une représentation métonymique de la nation. Couplée à la première condition, une réflexion critique sur la langue a ainsi un effet émancipateur sur le rapport au plurilinguisme des personnes issues de l'immigration.

Face à ce constat, la variabilité croissante du français et d'autres langues européennes, corrélée à la diversité des sociétés occidentales, se présente aujourd'hui comme une occasion à saisir pour rendre la linguistique scientifique moins... impopulaire (cf. § 1). Démystifier le langage, faire réfléchir sur ce qu'est une langue et sa maîtrise, sans tomber dans le relativisme social et politique, sont autant d'objectifs linguistiques qui devraient faire partie – comme c'est déjà le cas en Belgique francophone, par exemple, – des objectifs pédagogiques de l'enseignement secondaire. On a tout – et tous – à y gagner.

#### RÉFÉRENCES

- Anderson B. (1991). *Imagined communities: reflections of the origin and spread of nationalism*. London: Verso.
- Avanza M. et Laferté G. (2005). Dépasser la construction des identités? Identifications, images sociales et appartenance. *Genèses*, 61: 134–152.
- Benveniste E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard (tome 1).
- Billig M. (1995). *Banal nationalism*. London: Sage.
- Blommaert J. (1999). *Language ideological debates*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Bourdieu P. (1982). *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- Bourdieu P. (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris: Seuil.
- Bolzmann Cl., Fibbi R. et Vial M. (2003). Que sont-ils devenus? Le processus d'insertion des adultes issus de la migration. In H.-R. Wicker, Fibbi R. et W. Haug (dir.), *Les migrations et la Suisse*. Zürich: Seismo, pp. 375–403.

- Brubaker R. (2010). Migration, membership, and the modern Nation-State: internal and external dimensions of the politics of belonging. *Journal of Interdisciplinary History*, *XLI*: 61–78.
- Brubaker R. (2001). Au-delà de l'identité. *Actes de la recherche en sciences sociales*, *139*: 66–85.
- Coupland N. (2007). *Style: Language Variation and Identity*. New-York: Cambridge University Press.
- Dubar Cl. (1996). *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris: Armand Colin.
- Eckert P. (2000). *Linguistic variation as social practice: The linguistic construction of identity in Belten High*. New York: Blackwell.
- Fibbi R., Lerch M. et Wanner Ph. (2007). Naturalisation and socio-economic characteristics of youth of immigrant descent in Switzerland. *Journal of Ethnic et Migration Studies*, *33*: 1121–1144.
- Fibbi R, Bülent K. et Piguët E. (2003). *Nomen est omen: Quand s'appeler Pierre, Afrim ou Mehmet fait la différence*. Bern/Aarau: Fonds national suisse.
- Fishman J. (1966). *Language Loyalty in the United States*. The Hague: Mouton.
- Forlot G. (2010). “Oh là là, ça c'est vraiment de l'anglais!” Discours métalinguistiques évaluatifs et processus identitaires en contexte migratoire. *Langage et société*, *134*: 79–100.
- Francard M. (1993). *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*. Bruxelles: Service de la langue française.
- Gluszek A. et Dovidio J. F. (2010) Speaking with a non-native accent: perception of biais, communication difficulties, et belonging in the United States. *Journal of Language et Social Psychology*, *29*: 224–234.
- Grosjean F. (2008). *Studying Bilinguals*. Oxford: Oxford University Press.
- Hambye Ph. et J.-L. Siroux J.-L. (2007). Risques et limites des politiques de reconnaissance des langues minorisées. Le cas de la valorisation des langues de l'immigration en Belgique francophone. *Sociolinguistic studies*, *1*: 217–239.
- Haugen E. (1966). Dialect, language, nation. *American Anthropologist*, *68*: 922–935.

- Heller M. (éd.) (2007). *Bilingualism: a social approach*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Hobsbawm E. (1992). *Nations et nationalisme depuis 1780*. Paris: Gallimard.
- Hogan-Brun G., Mar-Molinero C. et Stevenson P. (2009). *Discourses on language and integration*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- Irvine J. T. et Gal S. (2000). Language ideology and linguistic differentiation. In P. V. Kroskrity (dir.), *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*. Santa Fe: School of American Research Press, pp. 35–84.
- Kearney M. (1995). The local and the global: The anthropology of globalization and transnationalism. *Annual Review of Anthropology*, 24: 547–565.
- Kristiansen T. et Coupland N. (2011). *Standard languages and language standards in a changing Europe*. Oslo: Novus.
- Lippi-Green R. (2012). *English with an Accent. Language, ideology, and discrimination in the United States (2<sup>e</sup> édition)*. New-York – London: Routledge.
- Lucchini S., Hambye Ph., Forlot G. et Delcourt I. (2008). *Francophones et plurilingues*. Bruxelles: Ministère de la Communauté française, Service de la langue française, coll. "Français et société".
- Lüdi G. et Py B. (1986). *Etre bilingue*. Bern: Peter Lang.
- May S. (2005). Language rights: Moving the debate forward. *Journal of Sociolinguistics*, 9: 319–347.
- Milani T. (2008). Language testing and citizenship: A language ideological debate in Sweden. *Language in Society*, 37: 27–59.
- Milroy J. (2001). Language ideologies and the consequences of standardization. *Journal of Sociolinguistics*, 5: 530–555.
- Milroy J. et Milroy L. (1987). *Authority in language: investigating language prescription and standardization*. London, New York: Routledge and Kegan Paul.

- Portes A. et Hao L. (1998). E pluribus unum: bilingualism and loss of language in the second generation. *Sociology of Education*, 71: 269–294.
- Preston D. R. (1996). Whaddayaknow?: The modes of folk linguistic awareness. *Language Awareness*, 5: 40–74.
- Prikhodkine A. et Correia Saavedra D. (à paraître). Identification sociale des locuteurs et rapport à la langue: quelle pertinence pour “l’accent”? *Revue internationale de linguistique française*.
- Prikhodkine A. (2011). *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande*. Paris: L’Harmattan.
- Provost V., Yzerbyt V., Corneille O., Désert M. et Francard M. (2003). Stigmatisation sociale et comportements linguistiques: Le lexique menacé. *Revue internationale de psychologie sociale*, 16: 177–200.
- Pujolar J. (2007). Bilingualism et the nation-state in the post-national era. In M. Heller (éd.), *Bilingualism: a social approach*. Basingstoke: Palgrave Macmillan, pp. 71–95.
- Rubin D. L. (1992). Nonlanguage factors affecting undergraduates’ judgments of nonnative english-speaking teaching assistants. *Research in Higher Education*, 33: 511–531.
- Rumbaut R. (2007). Ages, life stages, and generational cohorts Decomposing the immigrant first and second generations in the United States. In A. Portes et J. DeWind (dir.), *Rethinking migration. New theoretical and empirical perspectives*. New-York: Berghahn Books, pp. 342–387.
- Sapin M., Spini D. et Widmer E. (2007). *Les parcours de vie*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Silverstein M. (1996). Monoglot "standard" in America: standardization and metaphors of linguistic hegemony. In D. Brenneis et R. Macaulay (éd.), *The matrix of language: contemporary linguistic anthropology*. Boulder: Westview press, pp. 284–306.
- Singy P. (1996). *L’image du français en Suisse romande*. Paris: L’Harmattan.
- Steele C. M. et Aronson J. (1995). Stereotype threat and the intellectual test performance of African Americans. *Journal of Personality and Social Psychology*, 69: 797–811.

- Steffen G. (2013). *Apprentissage intégré des savoirs disciplinaires et linguistiques*. Bern: Peter Lang.
- Surdez M., Voegtli M. et Voutat B. (2009). Introduction. A propos des identités politiques. In M. Surdez, M. Voegtli et B. Voutat (éd.), *Identifier – s'identifier: à propos des identités politiques*. Lausanne: Antipodes, pp. 9–45.
- Verhoeven M. (2005). Identités complexes et espaces publics contemporains: trajectoires scolaires et biographiques de jeunes belges et anglais “d'origine immigrée”. *Lien social et Politiques*, 53: 105–115.
- Vertovec S. (2007). Super-diversity and its implications. *Ethnic and Racial Studies*, 30: 1024–1054.